



# BULLETIN DE DON

## JE FAIS UN DON\*

30 €       50 €       100 €       500 €  
 Autre montant ..... €

## JE SOUHAITE QUE MON DON SOIT UTILISÉ POUR

Œuvre       Édifice       La Sauvegarde de l'Art Français

Nom de l'œuvre/édifice .....

Nom de la commune et du département .....

## MES COORDONNÉES

Particulier       Entreprise

Société ..... N° siret .....

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

CP ..... Ville .....

Pays .....

Téléphone ..... Mail .....

## MARCHE À SUIVRE

### Règlement par chèque bancaire

Merci d'adresser votre chèque accompagné de ce bulletin à l'ordre de **La Sauvegarde de l'Art Français**,

**Adresse:** 22 rue de Douai, 75009 Paris

**Tel:** 01 48 74 49 82

Le reçu fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur et envoyé à l'adresse figurant sur le chèque.

\* La Sauvegarde de l'Art Français est une Fondation reconnue d'utilité publique. Les dons effectués au profit de ses actions sont déductibles d'impôts.

– **Particuliers:** votre don vous donne droit à une réduction fiscale de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable au titre de l'IR et de 75% dans la limite de 50 000€ au titre de l'IFI.

– **Entreprises:** votre don vous donne droit à une réduction fiscale de 60% du don dans la limite de 5% du chiffre d'affaire. Ce bulletin est un contrat d'adhésion: les termes doivent être acceptés dans leur globalité. Si l'une des mentions ne vous convient pas, vous devez renoncer à l'opération de souscription. Le fait de rayer l'une des mentions n'a aucun effet juridique.

La Fondation La Sauvegarde de l'Art français s'engage à reverser l'intégralité du montant du don au projet déduction faite de la somme de 5% correspondant aux frais de gestion.

J'accepte que le montant de mon don soit réaffecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine soutenu par la Fondation ou à ses frais de fonctionnement si, à la date de la réception du présent bulletin, l'objectif de collecte prévu par la Convention de souscription liant le propriétaire de l'œuvre/édifice et la Fondation était atteint ou si, à cette date, ladite Convention était résiliée.

Conformément à la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers, à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant, dont nous sommes les seuls destinataires.

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique par la Fondation à qui elles sont exclusivement destinées. **Le cas échéant, seul le propriétaire de l'œuvre/édifice ou la personne en charge du projet de restauration que vous avez décidé de soutenir peut être destinataire des informations contenues sur ce bulletin; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant du don, cochez cette case:**

Date .....